

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 3 JUIN 2013, À 19 HEURES 30 À L'ENDROIT
ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR
PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES
CONSEILLERS SUIVANTS :**

Madame Lisette Côté
Madame Isabelle Pruneau
Madame Renée Lessard
Monsieur Denis Bouchard
Monsieur Rock Carrier
Monsieur Richard Fauchon

Les membres présents forment le quorum. Madame Lyse Audet, Directrice générale, agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe assiste à la réunion.

PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

- 1- Prière et ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du mois de mai 2013
- 4- Acceptation des comptes
- 5- Congrès FQM
- 6- Contrat lot Gisèle Dulac
- 7- Lettre d'intention « appui à Vision femmes »
- 8- Acceptation soumission gravier
- 9- Politique familiale
- 10- Demande Pacte rural
- 11- Rapport inspecteur de voirie
- 12- Correspondance
- 13- Service Incendie : A) Parole au Directeur incendie
B)
C)
D)
- 14- Loisirs : A) Devis & soumission pour aménagement local des loisirs.
B) Répondeur Loisirs
C) Budget TJ été 2013
- 15- Varia: A) Fermeture bureau vendredi pm (du 28 juin au 6 septembre)
B)
C)
D)
- 16- Période de questions
- 17- Levée de l'assemblée

LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

113-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté avec la modification suivante :
Mettre le point 9 après l'acceptation des comptes et en ajoutant au point : 15-d) Système de son terrain de balle
13-b) Soumission boîte camion pour unité d'urgence
15-c) résolution pour Précision Provençal
d) fossé route de la Station
e) réparation camion voirie

ADOPTÉE

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 6 ET DU 15 MAI 2013

Attendu qu'une copie des procès-verbaux a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et qu'ils renoncent à sa lecture.

114-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les procès-verbaux de la séance régulière du 6 mai 2013 et de la séance extraordinaire du 15 mai 2013 soient acceptés tels que rédigés.
ADOPTÉE

ACCEPTATION DES COMPTES

115-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil, au montant de 80 623.02\$ pour la Municipalité, soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2011 sur le contrôle et le suivi budgétaires.
ADOPTÉE

POLITIQUE FAMILIALE

Madame Renée Lessard quitte la rencontre, il est 19h43.

CONGRÈS FQM

116-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE Madame Lisette Côté soit autorisée à participer au Congrès de la FQM qui aura lieu les 26, 27 & 28 septembre 2013. Le coût d'inscription est de 620\$ plus taxes.
ADOPTÉE

CONTRAT TERRAIN LOT 4216795

117-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le lot 4216795 acquit lors de la vente pour taxes de mai 2012, soit vendu au propriétaire de la terre sur lequel ce lot a été détaché, M. Michel Simard, que le tout soit fait sur un seul contrat. Le prix demandé est nul, mais c'est le nouvel acquéreur qui se chargera d'acquitter les frais du contrat notarié. Que le maire M. Hector Provençal et la directrice-générale Lyse Audet ou son adjointe Linda Gilbert soient autorisés à signer pour ce contrat.
ADOPTÉE

LETTRE D'INTENTION « APPUI À VISION FEMMES »

La demande est refusée par les membres du conseil.

ACCEPTATION SOUMISSION GRAVIER

Le devis pour le contrat de gravier a été publié sur SEAO. Nous avons reçu 3 soumissions.

118-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le contrat en référence à l'appel d'offres no 72-04-2013 pour le rechargement granulaire 2013 est accordé à Carrière Ste-Rose, qui a produit une soumission conforme, pour un montant 132 428.21\$.
ADOPTÉE

DEMANDE PACTE RURAL

119-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford accepte de présenter le projet pour la 2^e phase de l'aire de jeux au montant de 13 316.86\$ dans le cadre du Pacte rural. Le financement du projet se fera de la façon suivante; c'est-à-dire, un montant de 10 653.48 \$ sera pris à même les enveloppes budgétaires du Pacte rural local disponible pour les années 2013-2014. Le montant restant de 2 663.38\$ sera financé par la municipalité comme part du milieu. Que Madame Lyse Audet directrice générale et Linda Gilbert adjointe soient autorisées à signer le protocole d'entente si le projet est accepté.

ADOPTÉE

RAPPORT INSPECTEUR DE VOIRIE

120-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE l'inspecteur est autorisé à acheter le matériel nécessaire pour fabriquer 10 bandes de patinoire à environ 45\$ chacune, peinture incluse. DE faire réparer l'air climatisé du bureau municipal. L'achat d'une rectifieuse est autorisé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Fondation CAMBI

121-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

DE faire l'achat d'un billet à la Fondation Cambi pour le financement et l'achat d'équipement des unités d'urgences de notre secteur.

ADOPTÉE

Journée de la culture

121-06-2013

Attendu que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Municipalité et de la qualité de vie de ces citoyens

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journée de la Culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

ADOPTÉE

SERVICE INCENDIE

PAROLE AU DIRECTEUR INCENDIE

LOISIRS

Colonne de son extérieur

122-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'accepter la soumission de Style Musique au montant de 556.86\$ pour l'achat de colonnes de son extérieur pour les loisirs.

ADOPTÉE

Fête Nationale

123-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser la fermeture de la rue Carrier pour les activités de la Fête Nationale le 22 et 23 juin. D'aviser nos assurances et le service de la Sûreté du Québec

ADOPTÉE

Répondeur loisirs

124-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'autoriser l'installation d'un répondeur aux Loisirs pour 2 mois, 9\$ par mois. D'accepter l'offre pour internet à 44.95\$ par mois pour un an ainsi que l'ajout du service d'afficheur pour le bureau municipal, à 0.95\$ de plus par mois (nous payons actuellement 9\$ pour la boîte vocale). La directrice générale, Lyse Audet, ou son adjointe, Linda Gilbert, sont autorisées à signer l'offre de service de Sogetel.

ADOPTÉE

Budget terrain de jeux 2013

125-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil accepte un budget de 200\$ pour faire l'achat de fourniture tel que colle, papier, peinture, etc. pour notre terrain de jeux 2013.

ADOPTÉE

VARIA

Fermeture du bureau les vendredis PM

126-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le bureau municipal sera fermé les vendredis après-midi à compter du 28 juin jusqu'au 6 septembre 2013 inclusivement.

ADOPTÉE

Galleries

ATTENDU QUE les galeries de l'édifice municipal ont été refaites à neuf, en béton, en août 2012;

ATTENDU QUE le béton s'effrite à plusieurs endroits sur les galeries et escaliers refaits;

ATTENDU QUE tout travail fait par un entrepreneur détenant une licence de la Régie du Bâtiment comporte une garantie;

EN CONSÉQUENCE,

127-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil exigent que M. Ghislain Bernard, propriétaire de Scierie Bernard Inc., compagnie qui a fait les travaux de construction des galeries, s'occupe de faire les démarches auprès de ses fournisseurs afin que les galeries soient réparées sans frais.

ADOPTÉE

Délai pour déplacer tuff et terre

Attendu que les propriétaires des lots 4217019 et 4217021 ont été avisés par notre inspectrice, d'enlever la terre et le tuff en surplus sur leurs terrains ;

Attendu que le délai qu'elle lui avait accordé vient à échéance le 6 juillet ;

Attendu que les plaignants veulent un suivi du dossier ;

Attendu qu'un des propriétaires a demandé un délai ;

128-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les membres du conseil accordent un délai supplémentaire d'un an pour déplacer les tas de terre et de tuff sur ces terrains
ADOPTÉE

Fossé Route de la Station

Ajout de branchement

129-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

Que le conseil municipal est en accord avec le principe de raccordement d'un terrain situé dans la rue Roy soit le lot 4217025 Des ententes et modalités devront être prises, avant l'exécution des travaux.
ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

130-06-2013

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Denis Bouchard
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE cette assemblée soit close, il est 21 heures 31 minutes.
ADOPTÉE

Lyse Audet
Directrice générale

Hector Provençal
Maire

Je, Hector Provençal, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Hector Provençal
Maire